

Nom de projet : CHE_N
Municipalité : Chertsey
Voie publique la plus près : chemin Marie-Reine-des-Coeurs

Numéro de lot(s) : 3 660 312, 3 660 329
Vocation MRC¹ : multiple modulée
Lot enclavé² : non

Description générale

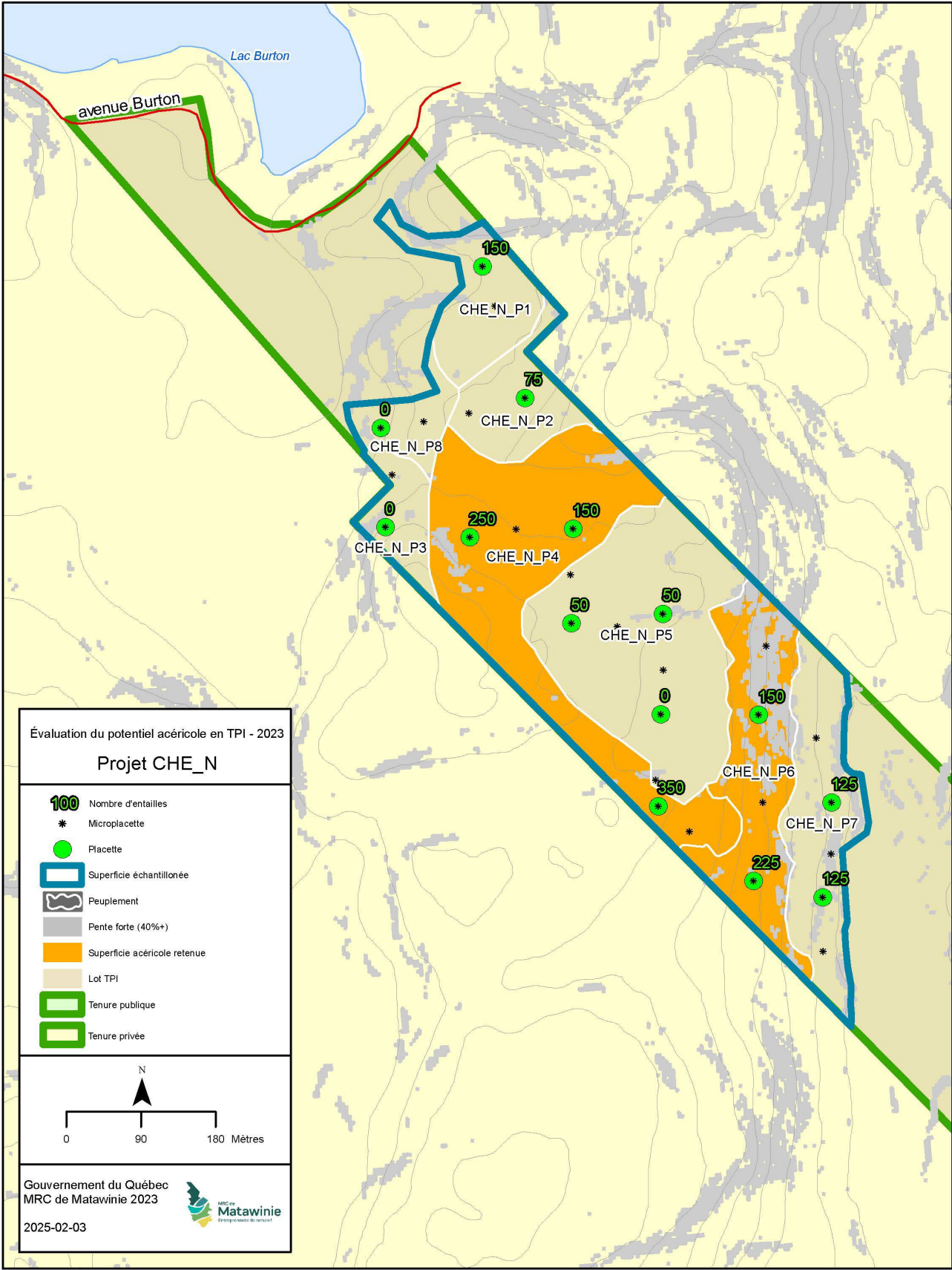
La superficie échantillonnée³ prend la forme d'une pente régulière au sud suivi de plateaux. La topographie irrégulière peut influencer l'exploitabilité du secteur. Le secteur s'étale sur des altitudes variant entre 330 et 400 m. La partie nord pourrait être plus difficile à exploiter. Le secteur est bordé par un milieu humide et un cours d'eau au sud-est. Ces milieux peuvent interférer sur la localisation d'éventuelles infrastructures, conformément à la réglementation applicable L'accès au secteur peut se faire via un chemin forestier en terre publique (sablère Marie-Reine-des-Cœurs). Un vieux chemin forestier praticable en VTT traverse une bonne partie du secteur.

D'après nos données, la superficie acéricole retenue³ serait formée d'une seule section exploitable. Le point le plus bas permettant de collecter un maximum de sève par gravité se trouve à environ 600m du chemin Marie-Reine-des-Cœurs.

La santé des érables a été évaluée par le pourcentage de dépérissement en cime. La santé des érables est généralement bonne, sauf dans les peuplements 7 et 4 où un déclin léger est plus fréquent. Des coupes partielles, voire totales, ont touché le secteur centre. La proportion érable/hêtre à grandes feuilles est variable dans un même peuplement, ce qui complexifie l'analyse du potentiel des peuplements. Quelques belles pochettes d'érable sont présentes. Nous constatons une présence généralement faible en espèces considérées comme compétitrices de l'érable.

La superficie acéricole retenue présente un déséquilibre des **classes de diamètre** des tiges d'érable, à savoir les tiges de relève (10-22cm) représentent moins du tiers des érables (21%), les petites tiges représentent plus du deux tiers des érables (69%) et il n'y a aucune grosse tige (60cm+). La courbe indique une structure irrégulière multiétagée⁴. La **composition forestière**, avec 72 % d'érables, l'absence d'essences compagnes et 28 % d'essences indésirables, gagnerait à être améliorée. Le hêtre à grandes feuilles représente 28 % de la surface terrière. Il y a un problème important au niveau de la **régénération** en érable⁵ ; le hêtre domine le stade gaulis⁶.

RESULTATS DE LA SUPERFICIE ACÉRICOLE RETENUE ³	
Superficie (hectare)	9,69
Surface terrière moyenne par hectare (m²)	23,65
Surface terrière moyenne d'érable par hectare (m²)	16,88
Pourcentage de la ST en érable (%)	72 %
Nombre de tiges commerciales par hectare (DHP 10cm et +)	538
Nombre de tiges commerciales d'érable par hectare (DHP 10cm et +)	253
Moyenne d'entailles par hectare	225
Capacité d'entailage immédiate théorique	2 180
Potentiel acéricole	BON



¹ Pour plus d'informations, consulter le Plan d'aménagement intégré du territoire public intramunicipal au <https://mrcmatawinie.org/terres-publiques-intramunicipales>

² Un lot est enclavé lorsqu'il n'a aucune issue sur la voie publique ou lorsque l'issue est insuffisante, difficile ou impraticable (article 997 C.c.Q.).

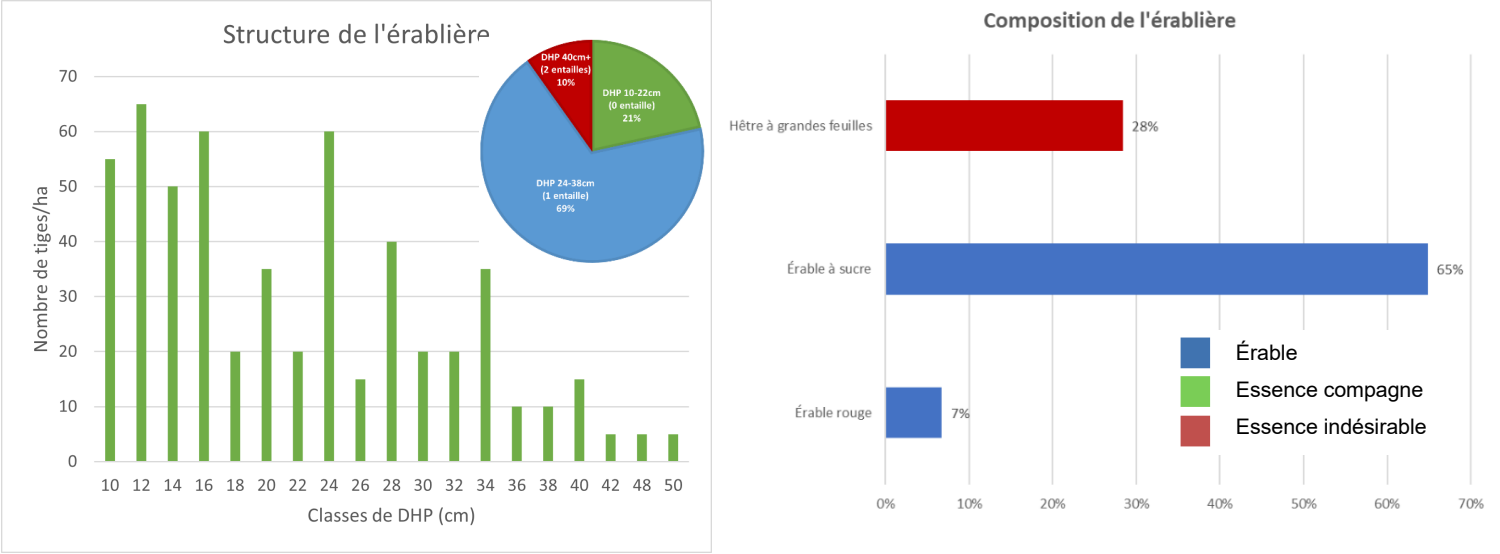
³ La superficie échantillonnée correspond à l'ensemble des peuplements inventoriés. La superficie acéricole retenue correspond à la superficie totale de la ou des section(s) rencontrant actuellement les seuils minimaux pour l'émission d'un permis d'exploitation acéricole sur les terres du domaine de l'État. Ne tiens pas compte des possibles contraintes opérationnelles ou techniques.

⁴ Déf. : Se dit d'un peuplement ou d'une forêt dont les arbres appartiennent à plus d'une classe d'âge. Généralement les arbres appartiennent à au moins trois classes d'âge. <https://scf.nrcan.gc.ca/termes/vue/1236>

⁵ L'évaluation de la qualité de la régénération en érable est basée sur le guide *L'État de santé des érablières – démarche diagnostique*, Centre ACER, 2012, 61 p.

⁶ Déf. : Arbre immature plus grand qu'un semis, mais plus petit qu'une perche, dont la tige est encore relativement flexible (DHP 1,1 à 9,0 cm). <https://cfs.nrcan.gc.ca/termes/vue/996>

Composition et structure de la superficie retenue



Résultats de la superficie échantillonnée

Plan de sondage

NO PEUPEMENT	SUPERFICIE (HA)	PLACETTES-ECHANTILLONS		MICRO-PLACETTES
		NB	NO	
CHE_N_P1	1,82	1	009	2
CHE_N_P2	1,55	1	001	2
CHE_N_P3	0,97	1	010	2
CHE_N_P4	6,27	3	000, 002, 006	6
CHE_N_P5	5,97	3	003, 004, 005	6
CHE_N_P6	3,42	2	011, 012	4
CHE_N_P7	2,91	2	007, 008	5
CHE_N_P8	0,89	1	013	2
Totaux	23,80	14		29

Résultats par peuplement

NO PEUPL	SURFACE TERRIERE/HA		PROP. DE LA ST/HA (%)		NB TIGES ER/HA	DHP MOY. ÉRABLE	NB POTENTIEL D'ENTAILLES/ HA (MOYENNE)	NB POTENTIEL D'ENTAILLES (TOTAL)	POTENTIEL ACERICOLE
	TOTALE	ÉRABLE	ÉRABLE	HEG					
CHE_N_P1	30,98	11,52	37	18	125	33,6	150	273	moyen
CHE_N_P2	20,93	7,06	34	65	100	29	75	116	faible
CHE_N_P3	19,76	3,14	16	26	200	13,7	0	0	faible
CHE_N_P4	26,91	19,46	72	28	267	29,5	250	1567	très bon
CHE_N_P5	22,50	4,24	19	74	142	18	33	199	faible
CHE_N_P6	20,38	14,30	70	30	238	26,9	188	642	moyen
CHE_N_P7	25,67	15,25	59	12	600	16,5	125	364	faible
CHE_N_P8	41,91	8,92	21	0	675	12,6	0	0	faible

État de la régénération (gaules⁶ seulement)

NO PEUPL	COEFFICIENT DE DISTRIBUTION ER	COEFFICIENT DE DISTRIBUTION HEG	COEFFICIENT DE POSITION DOMINANTE ER ⁷	STATUT REGENERATION D'ÉRABLE ⁵
CHE_N_P1	0	100	0	Problème important
CHE_N_P2	0	100	0	Problème important
CHE_N_P3	100	100	50	Problème important
CHE_N_P4	0	100	0	Problème important
CHE_N_P5	17	100	0	Problème important
CHE_N_P6	25	100	0	Problème important
CHE_N_P7	100	80	40	Menace au maintien
CHE_N_P8	100	50	100	Menace au maintien

Hypothèse d'évolution du potentiel acéricole⁸

NO PEUPEMENT	SUPERFICIE (HA)	10 ANS		20 ANS		30 ANS	
		Entaille potentiel/HA	Entailles	Entaille potentiel/HA	Entailles	Entaille potentiel/HA	Entailles
CHE_N_P1	1,818	150	273	150	273	150	273
CHE_N_P2	1,552	75	116	75	116	100	155
CHE_N_P3	0,966	0	0	25	24	75	72
CHE_N_P4	6,267	250	1567	267	1671	300	1880
CHE_N_P5	5,968	33	199	42	249	75	448
CHE_N_P6	3,423	225	770	225	770	250	856
CHE_N_P7	2,91	138	400	163	473	250	728
CHE_N_P8	0,894	0	0	0	0	175	156
Totaux	23,80	3 325 ent.		3 576 ent.		4 568 ent.	

⁷ L'érable est considéré en position dominante si la plus haute gaule située dans la micro-placette est un érable à sucre ou un érable rouge.

⁸ Basé sur le nombre de tiges d'érable/ha de calibre 16, 18, 20 et 22cm présentes dans la superficie échantillonnée et sur un accroissement diamétral annuel moyen de 2,49mm (Centre ACER, 2008). Le calcul exclut les tiges qui passeraient d'une à deux entailles par tige (DHP 40cm+) et ne tient pas compte de la mortalité et des autres facteurs qui influencent la productivité d'une érablière.